



---

## COMPTE-RENDU

### CONSEIL D'ADMINISTRATION – CDOS DU LOT

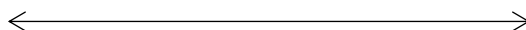
*Jeudi 24 novembre à 18h30*

*Organisé à la Mairie de Labastide-Murat*

---

**Présents** : BESOMBES Roland, CHAPPAT Huguette, CHAUBET Didier, DELPEYROUX Pierre, DESPEYROUX Lan, INESTA Jean-Michel, LAGARDE Jean-Marc, LAJOINIE Francis, MERCIER Emilie, PELAPRAT Pierre, VEYSSEYRE Lionel

**Excusés** : BEX-GRAMOND Marielle, CAZES-BOUCHET Odile, MOUILLAUD Thierry, MOULES Marcel, RUIZ Laura, VERMANDE Claudine



#### **I. MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT**

Pierre DELPEYROUX remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation à ce Conseil d'Administration (CA).

#### **II. APPROBATION PROCES VERBAL CA DU 11 OCTOBRE 2022**

Le Président soumet à validation le procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 octobre 2022.

Les membres présents valident ce procès-verbal.

### **III. RECHERCHE D'UN LOCAL POUR LE CDOS DU LOT**

Avant d'évoqué le sujet de la recherche d'un local pour le CDOS du Lot, Didier CHAUBET souhaite présenter aux élus présents un budget prévisionnel pour l'activité 2022 du CDOS du Lot.

A ce jour, le CDOS du Lot présente un déficit d'environ 149 000 euros. Si des opérations de correction sont effectuées, le déficit est ramené à environ 41 000 euros.

Afin d'estimer au mieux la situation financière du CDOS du Lot pour la saison en cours, Didier et Emilie ont intégré des opérations comptables qui ne sont pas encore enregistrées sur les comptes :

-Les opérations liées au dispositif d'Aide à la Pratique Sportive et notamment les opérations liées au remboursement des coupons vers les associations sportives (le CDOS du Lot a versé aux 28 centres distributeurs une enveloppe totale de 146 220€) A ce jour, environ 125 000€ ont été distribués aux bénéficiaires sous forme de coupons d'Aide à la Pratique Sportive : le CDOS peut donc être soumis à une exigence de remboursement égale au montant distribué aux centres distributeurs. Les éditions précédentes montrent qu'environ 10 à 15% des coupons distribués ne sont pas retournés au CDOS du Lot pour faire l'objet d'un remboursement.

-Les opérations liées à des dépenses anticipées et notamment la rémunération des personnes employées par le CDOS du Lot dans le cadre d'actions (Dispositif d'Edicateur Sportif Itinérant, les actions relevant du sport-santé, le salaire de Laura Ruiz) ou de certains déplacements (Déplacement à Montpellier prévu au mois de décembre pour Jean-Michel et Emilie). Concernant le poste d'agent de développement du CDOS du Lot. La subvention de 12 000 euros a été validée mais non versée sur les comptes de Prosport Lot (association employant Emilie MERCIER) Néanmoins cette subvention a été inscrite sur ce budget prévisionnel.

-Le versement de certaines subventions. A ce titre, il est précisé que certains organismes et institutions s'étant engagés à verser une subvention au CDOS du Lot présentent un retard dans le versement, ce qui entraîne un décalage de trésorerie pour le CDOS du Lot. C'est notamment le cas pour les partenaires financiers du dispositif d'Aide à la Pratique Sportive (collectivités territoriales)

-La comparaison entre les recettes et les charges du CDOS du Lot entre la saison en cours et la saison précédente est déséquilibrée, notamment en raison de la mission de tier-payeur attribuée au CDOS du Lot lors de la saison dernière dans le cadre du dispositif Pass'Sport. Environ 115 000 euros ont transité dans les comptes du CDOS du Lot en charges et recettes. Concernant le Pass' Sport, Didier informe les membres présents que le CDOS avait remboursé une somme trop importante lors de la saison dernière au bénéfice d'un club. La DRAJES avait constaté l'erreur et a contacté l'association pour réaliser un virement de cette différence auprès du CDOS. La DRAJES n'a pas réclamé ce surplus au CDOS du Lot. Cette différence s'élève à 850€.

-Pour rappel, un excédent d'environ 28 000€ réalisé durant l'exercice 2021 et affecté au report à nouveau pour l'exercice 2022.

-La comparaison entre l'exercice précédent et le nouvel exercice présente des produits inférieurs notamment en raison de la baisse ou de l'arrêt de certaines subventions. Les charges restent pratiquement inchangées. Nous observons une augmentation des charges liées à la communication.

A la suite de l'envoi de ce compte-rendu, Didier et Emilie réaliseront un état des lieux des subventions afin de valider ce budget prévisionnel.

Jean-Michel INESTA interpelle les élus présents sur le fait que le CDOS devrait isoler une part des subventions reçues pour assurer son fonctionnement général. C'est notamment le cas sur le budget du dispositif d'Aide à la Pratique Sportive qui représente le plus gros budget pour le CDOS du Lot et qui est l'un des plus gros pôles de travail pour la salariée et les élus du CDOS du Lot.

Didier CHAUBET précise que dans le cas où le CDOS souhaiterait trouver environ 30 000€ de ressources supplémentaires, cela reviendrait à dire qu'il faut trouver 300 000€ de subventions pour pérenniser et assurer la même efficacité des actions mises en place.

Dans le cas d'une recherche de local pour le CDOS du Lot, Pierre DELPEYROUX rappelle l'urgence du sujet. Le bureau souhaite être récupéré par l'association Prosport Lot et le bureau actuel ne répond plus aux besoins actuels du CDOS. Pierre précise également que des recherches ont été effectuées par le biais du « bouche à oreilles » sur Cahors afin de trouver un nouveau local.

Emilie MERCIER informe les élus présents qu'elle a effectué une enquête auprès de CDOS présentant une dimension comparable au CDOS du Lot afin d'obtenir des informations sur leurs conditions de logement. 3 réponses ont été obtenues : par le CDOS du Cantal, du Gers et de l'Aveyron. Elle précise que chacun de ces CDOS dispose d'une mise à disposition gratuite de locaux par une collectivité (Département ou mairie).

Pierre PELAPRAT a repéré un local sur la commune de Cahors (Route de Villefranche). Il a été visité par Pierre, Jean-Michel, Marielle et Emilie. Il a ensuite réalisé une étude d'opportunité sur ce local (document présenté lors de cette réunion proposé en pièce-jointe de ce compte-rendu).

Ce local d'environ 300 mètres carré présente un potentiel intéressant.

Suite à la présentation de Pierre, un avis est demandé aux élus présents sur ce projet de local. Les élus présents félicitent Pierre pour le travail réalisé sur ce dossier.

-Lionel VEYSSEYRE souligne le manque de considération de la part des institutions sur le travail porté par le CDOS du Lot et surtout du travail de ses bénévoles. Il est dommageable que le mouvement sportif (CNOSF, CROS...) et les collectivités locales ne se saisissent pas plus fortement de la gestion de ces structures. Les frais de fonctionnement ne devraient pas être soustraits aux ressources du CDOS, orientées vers la réalisation d'actions. Le prélèvement d'une partie de ces budgets pourrait réduire l'impact de certaines de ces actions.

-Didier CHAUBET propose un scénario de réalisation de ce projet. Lors de la rencontre organisée entre Christophe PROENCA (Elu en charge des Sports au Département du Lot) et le CDOS du Lot, Monsieur PROENCA a évoqué un projet de construction de Maison Départementale des Sports. Le sujet n'a à ce jour pas avancé. Didier propose de présenter au Président du Département Serge RIGAL et à Christophe PROENCA ce projet de local afin que le Département se saisisse du projet. Le Département pourrait donc devenir propriétaire ou locataire de ces lieux et déléguer sa gestion au CDOS du Lot. Cette première approche permet de construire l'embryon de ce projet de Maison Départementale des Sports dans le Lot. Il convient de mettre avant le fait que le CDOS du Lot est moins bien doté que les autres Départements. Le dossier préparé par Pierre PELAPRAT permet d'appuyer la demande car il présente des éléments de budget et des sources de financement intéressantes.

-Jean-Michel INESTA interpelle les élus sur la nécessité de rester vigilant sur le contrôle du Département du Lot. Si la location est assignée au Département, l'institution a le contrôle sur le choix des locataires et sa gestion. Emilie précise qu'une convention servirait à préciser les modalités d'organisation et de gestion de cette Maison Départementale des Sports.

Les élus demandent à Emilie de rédiger un courrier à destination du Président du Département afin de provoquer une rencontre. Pierre DELPEYROUX accélèrera la démarche en contactant Christophe PROENCA en amont.

## **IV. PROJET ET ACTIONS EN COURS**

### **A. Commission « Education & Citoyenneté »**

#### **➤ Actions autour de la Lutte contre les Violences Sexuelles en Milieu Sportif**

-Retour sur la réunion de la Commission Départementale de Lutte contre les Violences Sexuelles en Milieu Sportif du mardi 22 novembre 2022

Pierre PELAPRAT rappelle aux élus présents que la Commission Départementale s'est réunie le mardi 22 novembre. Cette commission réunit des représentants du mouvement sportif, de l'Education Nationale, de l'Etat. Il précise que des échanges riches et intéressants ont été réalisés lors de cette réunion. Une réflexion aigüe a été portée sur le plan de communication autour de ces actions dans le but d'intensifier leur impact. Les actions voulant être mises en place par le CDOS du Lot ont été confirmées lors de cet échange. Pierre annonce également aux élus présents qu'une subvention complémentaire de 1 500 euros a été accordée au CDOS du Lot par la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité Homme-Femme.

-Actions prévues pour la saison sportive 2022-23

Il a été convenu par le CDOS du Lot et la commission de mettre en place les actions suivantes :

#### **1. Une intervention auprès des clubs**

Pierre rappelle qu'un courrier a été envoyé auprès des comités du Département pour recenser les comités et associations souhaitant accueillir une de ces interventions. Pour rappel le package « *club sportif* » est une intervention se composant d'un moment de sensibilisation auprès des jeunes et auprès des encadrants.

A ce jour, 3 comités ont informé le CDOS de leur intérêt et ont confirmé des interventions (karaté, sport adapté, rugby), 3 comités sont seulement intéressés (tennis, tir à l'arc, football) et 2 comités ont communiqué leur impossibilité de proposer cette intervention (pétanque et course d'orientation).

Les élus sont également informés de la présence d'une intervention financée par Colosse aux Pieds d'Argile pour cette saison. Le CDOS souhaite ainsi proposer un minimum de 5 interventions.

Didier précise qu'il a également été interpellé par la Ligue Occitanie de Badminton pour proposer cette intervention. Ce qui peut justifier le faible retour de la part des associations du Département, elles ont pu être sollicitées par leur fédération pour organiser cette intervention.

## **2.L'organisation d'une visio-conférence**

Le CDOS souhaite renouveler l'organisation d'une conférence mais en format visioconférence afin de permettre aux personnes n'ayant pas pu assister aux conférences de la saison dernière d'y participer. Cette conférence sera organisée en soirée un soir de semaine.

Emilie et Pierre ont participé à une visio-conférence avec la référente Occitanie du collectif Colosse aux Pieds d'Argile afin d'évaluer la possibilité d'enregistrer la conférence. Une réponse est encore attendue à ce jour.

## **3.Une intervention auprès du public scolaire**

L'Association Colosse aux Pieds d'Argile peut également financer une intervention auprès du public scolaire. Celle-ci devra être organisée avant le mois de mars 2023. Cette intervention servira de test pour les prochaines éditions.

Madame GARD, infirmière scolaire va accompagner le CDOS du Lot dans la mise en place de cette action. Pierre précise que l'intégration d'une intervention en milieu scolaire doit répondre à des exigences de cohérence et de projet pédagogique sur le long terme.

### ➤ **Actions autour de la Lutte contre les Violences Physiques et Verbales en Milieu Sportif**

Comme convenu lors de la réunion réunissant les membres souhaitant s'impliquer dans la Lutte contre Les Violences Physiques et Verbales en Milieu Sportif, il a été convenu de réaliser un audit auprès des comités et clubs du Département afin de recenser leur intérêt à travailler sur ce sujet. A ce jour, le CDOS du Lot n'a reçu aucun retour. Des relances autour de ce sujet seront effectuées à partir de janvier 2023.

Les membres de la commission travaillent également à la réalisation d'un questionnaire visant à recenser l'existence et les formes de violences. Ce questionnaire est à destination des comités et clubs. Un questionnaire à destination du corp arbitral est également en cours de création. Ces questionnaires seront transformés sous la forme d'un Google Form. Un envoi est prévu à partir de 2023.

Pour informations, le CDOS du Lot a également réalisé une visio avec le CDOS du Puy de Dôme afin d'échanger sur leurs projets et actions réalisés autour de cette thématique.

Pierre PELAPRAT souhaite également demander avis au Conseil d'Administration concernant cette étape d'état des lieux des violences physiques et verbales. Il souhaite écrire et envoyer un courrier au Directeur Départemental des Polices Urbaines. L'ensemble des membres du CA valide cette démarche. Pierre informe également les membres présents qu'il souhaite engager une rencontre avec la Préfète du Lot afin de lui soumettre la création d'un Observatoire des Violences au niveau du Département.

### ➤ **Actions autour de la Promotion des Valeurs Olympiques et Paralympiques**

#### **1.L'organisation de la Semaine Olympique et Paralympique 2023 :**

Suite à la présentation des actions prévues pour cette Semaine Olympique et Paralympique 2023 lors du dernier CA, Lionel VEYSSEYRE informe les élus présents qu'il a réalisé le recensement des élèves ULYS et SEGPA au niveau du Département. Il précise que le Collège MASBOU de Figeac et le Collège OLIVIER DE MAGNY situé à Cahors seraient

intéressés pour proposer des interventions dans leur établissement lors de la Semaine Olympique et Paralympique 2023. Ces interventions se dérouleraient en semaine. Pour rappel, une réunion de la commission « *Education & Citoyenneté* » est prévue ce jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022.

## **2.L'organisation de la Coupe du Monde de Rugby des Collèges Lotois**

Lionel informe les membres présents que l'UNSS a été sollicitée pour une rencontre par Christophe PROENCA. Cette manifestation réunira les collèges du Département et sera organisée au mois de septembre 2023. Chaque collège représentera un pays.

## **3.L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Lotois en 2024**

Pour rappel, le Département du Lot a refusé le passage de la Flamme Olympique en raison du coût financier important de cette action. En remplacement, le Département du Lot a pour projet d'organiser des Jeux Olympiques pour les collégiens du Département. A ce jour, cette manifestation proposerait un format d'animation sur 2 jours, chaque collégien participant participerait à une série d'activités. Une rencontre est également programmée avec Christophe PROENCA à l'origine de ce projet.

Pierre DELPEYROUX remercie Lionel pour sa participation et pour la qualité de son travail auprès du CDOS du Lot.

## ***B. Commission «Politiques publiques & haut-niveau »***

### **➤ Retour sur la venue des sportifs de haut niveau sur le Département**

Pour rappel, le CDOS du Lot a accueilli 4 athlètes sur le Département :

- 1<sup>er</sup> juin 2022 : venue de **Steven Da Costa** (Karaté)

→ *conférence de presse à Cahors et intervention clubs à Biars-Sur-Cère*

- 22 juin 2022 : venue de **Hugo Boucheron** (Aviron)

→ *intervention scolaire collège Olivier de Magny à Cahors et intervention club à Douelle et Cahors*

- 3 octobre 2022 : venue de **Nantenin Keïta** (Athlétisme paralympique)

→ *intervention scolaire collège Jean-Monnet à Lacapelle-Marival et Masbou à Figeac*

- 9 novembre 2022 : venue de **Varian Pasquet** (Rugby à 7)

→ *intervention Lycée Hôtelier de Souillac, école de Rugby du club de Souillac et un tournoi UNSS de Rugby*

Ces actions ont rencontré un réel engouement dans les établissements scolaires. Lionel souligne la qualité des interventions réalisées par ces 4 athlètes. Néanmoins, il met en avant les difficultés à travailler avec l'entreprise KENEO. Lionel rappelle qu'il est compliqué d'organiser des interventions dans les établissements scolaires car cela implique un changement d'emploi

du temps pour les élèves et professeurs. Certaines actions ont été annulées ou modifiées au dernier moment en raison du manque d'anticipation de la part de cette entreprise. Pour autant la délégation représentée par Bénédicte ROUBY et Sébastien CHESBOEUF est très avenante.

### **C. Commission « Sport-Santé & bien-être »**

Les élus présents sont informés de la reprise des séances de réhabilitation pour les patients du Service de Médecine du Sport du Centre Hospitalier de Cahors. En parallèle, un bilan a été réalisé avec les acteurs participant au même projet sur Figeac. Le résultat est positif.

Jean-Michel INESTA tient à sensibiliser les élus présents autour du discours controversé du Docteur ABITTEBOUL. Le lancement de sa formation en 2023 va permettre à des éducateurs sportifs de se former à son protocole de soin basé sur la VO2 max. Cette formation rassemble pour le moment 3 représentants de fédérations sportives et des éducateurs indépendants. Jean-Michel alerte sur cette démarche. Le service de Médecine du Sport du Centre Hospitalier de Cahors doit également orienter des patients vers des offres sportives adaptées. Avec cette formation, il risque de décrédibiliser les éducateurs présents dans les associations n'ayant pas suivi cette formation. Certaines associations proposent l'intervention d'éducateurs ayant suivi une formation fédérale (ou EFFORMIP par exemple...). Ils sont en capacité d'accueillir certains pratiquants en sécurité.

## **V. QUESTIONS DIVERSES**

### ➤ **Questionnaire adressé aux associations du Département**

Suite au dernier CA, Emilie informe les élus présents que le questionnaire relatif à la situation des clubs pour la saison 2022-23 a été diffusé. Il recense environ 128 réponses. La synthèse sera transmise aux membres du CA.

### ➤ **Proposition par le CDOS du Lot d'une Mission d'Intérêt Général**

Emilie informe les élus que le CDOS a comme convenu proposé une Mission d'Intérêt Général dans le cadre du Service National Universel. Emilie et Pierre réalisent actuellement les entretiens. Il a été convenu de faire travailler les volontaires sur la réalisation d'entretiens auprès des arbitres dans le cadre du sujet Lutte contre les Violences Physiques et Verbales en Milieu Sportif.

### ➤ **Proposition de la Prime Macron**

Didier CHAUBET propose l'attribution d'une prime de 1 000€ à Emilie MERCIER. Les élus présents valident la distribution de cette prime.

Didier CHAUBET informe également le CA qu'il a été contacté pour devenir membre de la commission d'évaluation pour les subventions FDVA.



Le Conseil d'Administration s'est terminé à 21h.

Le Président Pierre DELPEYROUX a adressé tous ses remerciements à l'ensemble des personnes présentes.

DELPEYROUX Pierre

Président du CDOS du Lot

A handwritten signature in blue ink is written over a blue stamp. The stamp contains the text "CDOS" in a stylized font, with "FRANCE" and the Olympic rings logo below it.

INESTA Jean-Michel

Secrétaire du CDOS du Lot

A handwritten signature in blue ink is written over a blue stamp. The stamp contains the text "CDOS" in a stylized font, with "FRANCE" and the Olympic rings logo below it.